

SUR PLACE

CONSULTATION
 $G(S) = C(S) + MMG$
= 25 EUROS

(SECTEUR 1 ET SECTEUR 2 AVEC OPTAM)

MAJORATION COORDINATION GÉNÉRALISTE

(COURRIER AU MT D'UN PATIENT HORS RÉSIDENCE OU AVIS - POSSIBLEMENT ITERATIF - D'UN MG AU MT)

MCG = 3 EUROS

(SECTEUR 1 OU SECTEUR 2 AVEC OPTAM)

CONSULTATION OBLIGATOIRE ENFANT
 (8 JOURS / 9 MOIS / 24 MOIS)
COE = 39 EUROS

ECG SUR PLACE : DEQP003 (14.26 €)

NB 1 : POUR LES MG SECTEUR 1 ET SECTEUR 2 AYANT SIGNÉ L'OPTAM : CRÉATION DE LA COTATION MMG ET DE DEUX NOUVELLES LETTRES CLÉS : $G(S) = C(S) + MMG$ ET $VG(S) = V(S) + MMG$.

NB 2 : POUR LES MG SECTEUR 2 N'AYANT PAS SIGNÉ L'OPTAM, LE C(S) RESTE D'ACTUALITÉ. ILS ONT LE DROIT DE COTER G(S), MCG, MSH ET MIC UNIQUEMENT POUR LES CMU, ACS ET AT AU TARIF OPPOSABLE.

NB 3 : SEULS LES MÉDECINS SPÉCIALISTES EN MG PEUVENT COTER CS/GS À LA PLACE DE C/G ET VS/VGS À LA PLACE DE V/VG MAIS IL N'Y A PAS DE DIFFÉRENCE TARIFAIRE.

MAJORATIONS POUR URGENCES MÉDICALEMENT JUSTIFIÉES (HORS HEURES OUVRABLES)

MAJORATION CONSULTATION NUIT - NON RÉGULÉ
 (ENTRE 20H ET 24H - APPEL APRÈS 19H - OU ENTRE 6H ET 8H)
N = 35,00 EUROS

MAJORATION CONSULTATION MILIEU DE NUIT - NON RÉGULÉ
 (DE 0H À 6H)
MM = 40,00 EUROS

MAJORATION CONSULTATION FÉRIÉS - NON RÉGULÉ
 (SAMEDI APRÈS MIDI, DIMANCHE ET FÊTES)
F = 19,06 EUROS

MAJORATIONS POUR GARDES RÉGULÉES

MAJORATION CONSULTATION NUIT (GARDE RÉGULÉE)
 (ENTRE 20H ET 24H - APPEL APRÈS 19H - ET ENTRE 6H ET 8H)
CRN = 42,50 EUROS

MAJORATION CONSULTATION MILIEU DE NUIT (GARDE RÉGULÉE)
 (ENTRE 0H ET 6H)
CRM = 51,50 EUROS

MAJORATION CONSULTATION FÉRIÉ (GARDE RÉGULÉE)
 (SAMEDI APRÈS MIDI, DIMANCHE ET FÊTES)
CRD = 26,50 EUROS

A DOMICILE

HEURES OUVRABLES

MAJORATIONS POUR URGENCES MÉDICALEMENT JUSTIFIÉES (HORS HEURES OUVRABLES)

MAJORATIONS POUR GARDES RÉGULÉES

VISITE

$VG(S) = V(S) + MMG$
= 25 EUROS

(SECTEUR 1 ET SECTEUR 2 AVEC OPTAM)

MAJORATION DÉPLACEMENT
 (AVEC JUSTIFICATION MÉDICO SOCIALE)

MD = 10 EUROS

MAJORATION URGENCE

MU = 22,60 EUROS

(OBLIGATION DE QUITTER SES CONSULTATIONS, PAS DE CUMUL AVEC UNE AUTRE MAJORATION)

MAJORATION DÉPLACEMENT NUIT - NON RÉGULÉ
 (ENTRE 20H ET 24H - APPEL APRÈS 19H - ET ENTRE 6H À 8H)
MDN = 38,50 EUROS

MAJORATION DÉPLACEMENT MILIEU DE NUIT - NON RÉGULÉ
 (ENTRE 0H ET 6H)
MDI = 43,50 EUROS

MAJORATION DÉPLACEMENT FÉRIÉ - NON RÉGULÉ
 (SAMEDI APRÈS MIDI, DIMANCHE ET FÊTES)
MDD = 22,60 EUROS

MAJORATION DÉPLACEMENT NUIT (GARDE RÉGULÉE)
 (ENTRE 20H ET 24H - APPEL APRÈS 19H - ET ENTRE 6H ET 8H)
VRN = 46,00 EUROS

MAJORATION DÉPLACEMENT MILIEU DE NUIT (GARDE RÉGULÉE)
 (DE 0H À 6H)
VRM = 59,50 EUROS

MAJORATION DÉPLACEMENT FÉRIÉ (GARDE RÉGULÉE)
 (SAMEDI APRÈS-MIDI, DIMANCHE ET FÊTES)
VRD = 30,00 EUROS

VISITE LONGUE
 (POUR PATHOLOGIE NEURODÉGÉNÉRATIVE, AVEC INTERVENANTS, 1 FOIS/AN MAX)
VL = 46 EUROS

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES EN PLAINE (AU DELÀ DE 4 KM A/R)
IK = 0,61 EUROS / KM

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES EN MONTAGNE (AU DELÀ DE 2 KM A/R)
IK = 0,91 EUROS / KM

ECG EN VISITE : DEQP003 (14.26 €) + YYYY490 (9.60€)

NB : V/VG PEUVENT SE CUMULER AVEC MD ET IK SI LA VISITE À DOMICILE EST JUSTIFIÉE PAR UNE RAISON MÉDICALE OU SOCIALE. SI CE N'EST PAS LE CAS, ON PEUT AJOUTER À V/VG UN DÉPASSEMENT POUR EXIGENCE (DE) QUI DOIT ÊTRE FIXÉ "AVEC TACT ET MESURE".

DANS TOUS LES CAS

MAJORATION ENFANT GÉNÉRALISTE
 (ENFANT DE 0 À 6 ANS, HORS COE)

MEG = 5 EUROS

(CONDITION : ANNOTATION SUR CARNET DE SANTÉ)

MAJORATION SORTIE HOSPITALISATION

(PATIENT POLYPATHOLOGIQUE, VU PAR MT DANS LE MOIS SUIVANT, 1 FOIS/AN MAX)

MSH = 23 EUROS

(SECTEUR 1 ET SECTEUR 2 AVEC OPTAM)

MAJORATION SORTIE HOSPITALISATION

(PATIENT INSUFFISANT CARDIAQUE, VU PAR MT DANS LES 2 MOIS SUIVANTS, 1 FOIS/AN MAX)

MIC = 23 EUROS

(SECTEUR 1 ET SECTEUR 2 AVEC OPTAM)